



## Association Philatélique Champenoise



# La Lettre d'Information

**Directeur de Publication,  
Rédacteur en Chef :**  
Patrice MICHELET

**Ont participé à ce numéro :**  
Marc CHRISTY, Eric  
CHASSARD, Philippe  
DEBRARD, Alain PHELIZON  
et Jean RENAULD.

### Dans ce numéro :

Informations diverses	2
Assemblée Générale 2021	3
La Police aux Postes (par Ph.Debrard)	4
Histoire postale de l'Allemagne (par M.Christy)	8
Automobile et cinéma en tête d'affiche de la Fête du Timbre	10
Jeux	12

## Editorial

Nous avons enfin repris le rythme habituel de nos permanences et réunions depuis le 19 mai. Notre assemblée générale a pu être organisée début juillet, et, malgré cette période troublée, nous avons pu rassembler 70% de nos adhérents présents ou représentés.

En partie à cause de cet agenda bouleversé, cette Lettre d'Information vous est distribuée tardivement pour un numéro de *juillet-août-septembre* et nous vous prions de nous en excuser.

Nous espérons que la période compliquée que nous avons vécue pendant plus d'un an est désormais derrière nous. Les prochaines manifestations devraient nous permettre d'aller à la rencontre de collectionneurs et, pourquoi pas, les convaincre de nous rejoindre. Nous avons par exemple décidé d'offrir la première année de cotisation aux futurs adhérents. Faites le savoir autour de vous !

Et n'oubliez pas nos prochains rendez-vous :

- **11/12 septembre** au village des associations de la Foire de CHALONS.
- **25/26 septembre** à La Chaussée-sur-Marne pour la Fête du Timbre
- **21/22 octobre** à l'Hôtel de Ville de CHALONS pour le centenaire du choix du soldat inconnu américain.

Patrice MICHELET

### Prochains rendez-vous

#### Permanences

Espace RIGOT  
45 bis avenue du Général de Gaulle  
CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
à 14h30

- mercredi 1er septembre 2021
- mercredi 15 septembre 2021
- mercredi 6 octobre 2021
- mercredi 20 octobre 2021
- mercredi 3 novembre 2021
- mercredi 17 novembre 2021
- mercredi 1er décembre 2021
- mercredi 15 décembre 2021

#### Réunions mensuelles

Salle de Malte, 7 rue du Lycée  
CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
à 20h30

- vendredi 3 septembre 2021
- vendredi 1er octobre 2021
- vendredi 5 novembre 2021
- vendredi 3 décembre 2021

## Nos Adhérents

Depuis le début de cette année 2021, nous avons enregistré deux démissions :

**Monsieur Daniel BATHOUX** était membre de l'APC depuis 2011.

**Monsieur Maurice BUTIN** avait adhéré en 2014.

Et une adhésion :

**Monsieur Gérard FAUX**, président de l'Association Maison Rouge à VRAUX.

Bienvenue à l'A.P.C. !

Notre association compte désormais **63** adhérents.

## Association Philatélique Champenoise

Membre de la Fédération Française des Associations Philatéliques - No 41 - Région III

Espace RIGOT  
45 bis avenue du Général de GAULLE  
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Téléphone : 03 26 65 63 43

Messagerie : [contact@ass-phil-champ.fr](mailto:contact@ass-phil-champ.fr)

Retrouvez-nous sur Internet : [www.ass-phil-champ.fr](http://www.ass-phil-champ.fr)



## Petites annonces

*Cette rubrique est la vôtre. N'hésitez pas à vous en servir pour faire connaître vos besoins (échanges, achats ou ventes).*

*Adressez vos annonces à Patrice MICHELET (03 26 65 63 43 - 06 72 81 82 37 ou [patrice-michelet@orange.fr](mailto:patrice-michelet@orange.fr))*

- ◆ **RECHERCHE** des feuilles Thiaude des anciennes colonies françaises à partir de 1939.  
Contacter Marc Christy au 06 66 19 17 40.
- ◆ **RECHERCHE** des timbres des anciennes colonies italiennes.  
Contacter Marc Christy au 06 66 19 17 40.
- ◆ **RECHERCHE** pour la Fête du Timbre 2021 : Timbres, documents philatéliques ou toute autre collection pour exposition sur le thème de l'automobile et/ou du cinéma.  
  
Contacter Patrice MICHELET - 06 72 81 82 37 ou [patrice-michelet@orange.fr](mailto:patrice-michelet@orange.fr)
- ◆ **A VENDRE** un B.F. No 3 \* excellent état. Les timbres sont \*\*. Cote Y et T de 450 euros, vendu 120.  
Contacter Marc Christy au 06 66 19 17 40.
- ◆ **A VENDRE** : Album **LINDNER France** contenant les pages des années 2001 à 2004. valeur 120€. Contient la plupart des timbres de ces années - cote environ 800€  
Contacter Patrice MICHELET - 06 72 81 82 37 ou [patrice-michelet@orange.fr](mailto:patrice-michelet@orange.fr)
- ◆ **A VENDRE** : Album **YVERT & TELLIER Gamme SUPRA** - 22 anneaux. FRANCE pages Carnets Croix-Rouge (1952-2014), blocs CNEP, quelques blocs-souvenirs.  
Ne contient pas de timbres. Valeur 150€  
  
Contacter Patrice MICHELET - 06 72 81 82 37 ou [patrice-michelet@orange.fr](mailto:patrice-michelet@orange.fr)
- ◆ **A VENDRE** : Premiers jours, Journées du Timbre et bureaux temporaires principalement de la région Champagne-Ardenne (Marne et Haute-Marne) plus quelques documents philatéliques grand format sur le bicentenaire de la Révolution Française.  
  
Contacter Patrice MICHELET - 06 72 81 82 37 ou [patrice-michelet@orange.fr](mailto:patrice-michelet@orange.fr)

## Agenda régional et national

**Du 8 au 10 octobre** : Phila-France 2021 à la Cité des Congrès de Valenciennes - Championnat de France de Philatélie - Challenge européen de Maximaphilie impliquant 7 pays - 94ème congrès de la Fédération Française des Associations Philatéliques.



**Les 23 et 24 octobre** : 48ème congrès du Groupement Philatélique Champagne-Ardenne organisé par l'Amicale Philatélique Ardennaise à l'Hôtel de Ville de Mézières. Le club de Charleville fêtera son centenaire.

**Du 4 au 7 novembre** : Le salon philatélique d'automne revient à l'Espace Champerret après que l'édition 2020 ait été annulée.

## Assemblée Générale du samedi 3 juillet 2021

L'assemblée générale ordinaire 2021 s'est ouverte à 9h30 en présence de 21 adhérents plus 2 visiteurs. Avec 23 pouvoirs enregistrés, 44 membres de l'Association étaient présents ou représentés (70% de l'effectif).

Les clubs de la région étaient représentés par **Monsieur Bruno MELIN** (Président de l'APS et trésorier du GPCA).

**Madame Lise MAGNIER** (Député), **Messieurs Benoist APPARU** (Maire de CHALONS), **Jacques JESSON** (Président de Châlons-Agglomération) et **Bruno BOURG-BROC** étaient excusés.

### Rapport des services

- **NOUVEAUTÉS (Patrice MICHELET, remplaçant Thérèse CLAUDE, excusée)** : Les 9 abonnés au service ont dépensé 185€ pour obtenir les nouveautés de France.

- **SOUVENIRS IROLLA (Jacques BOTTE)** : Saison fortement perturbée par la crise sanitaire. Seules quelques manifestations locales ont eu lieu en fin d'année. L'APC a pu mener à bien son projet d'hommage à Léon Bourgeois par un bureau temporaire le 10 décembre dans le hall de l'Hôtel de Ville. Merci au cabinet du Maire de CHALONS pour nous avoir permis d'organiser cette manifestation.

- **CIRCULATIONS (Patrice MICHELET, remplaçant Thérèse CLAUDE, excusée)** : 430 carnets ont été fournis par 17 émetteurs et le montant des ventes s'élève à 18 348 €.

- **MATERIEL (Jacques DUPONT)** : Les commandes de fournitures (*de moins en moins nombreuses ...*) sont maintenant passées par Internet chez Yvert et Tellier.

### Rapport moral et d'activités du Président (extraits)

- **Manifestations et sorties de l'année 2020** : La soirée dansante, la bourse multi collections de Fagnières et un bureau temporaire : « centenaire du prix Nobel de la Paix décerné à Léon Bourgeois ».

- **Jeunesse** : 5 élèves de CM2 ont participé à l'atelier philatélie de la commune de RECY, interrompu au mois de mars.

- **Compétitions** : Une seule collection exposée l'an dernier en compétition régionale en classe thématique jeunesse par **Inès GILBAUT** a obtenu une médaille de Grand Argent avec félicitations du jury à SAINT-BRICE-COURCELLES.

- **Effectifs** : 3 décès, 1 démission mais aucune adhésion

durant l'année 2020. L'A.P.C. compte 64 membres au 31 décembre 2020, en baisse de 4 adhérents.

- **Projets à venir** : La Fête du Timbre à LA CHAUSSEE-SUR-MARNE (25/26 septembre 2021) et le centenaire du choix du soldat inconnu américain (21 octobre 2021). A l'heure actuelle, aucun projet en vue pour 2022.

### Rapport financier par Jacques BOTTE, trésorier adjoint, Michel SARRASIN étant excusé :

Le compte de résultat 2020 présente un résultat positif de **93 €** après constitution de deux provisions pour risque sur les circulations (**1 300 €**) et pour la promotion de l'association (**1 000 €**). Les comptes de l'exercice 2020 ont été approuvés à l'unanimité après lecture du rapport des vérificateurs aux comptes (**Alain et Christian PHELIZON**).

Le budget 2021 est estimé avec une cotisation fixée à **28€ (sans changement)**.

### Déclarations

**Monsieur Bruno MELIN**, président de l'A.P.S. annonce la réouverture du musée du vin de champagne et d'archéologie d'Epernay.

### Récompenses

**Inès GILBAUT** a reçu un chèque de 100 € (attribué par le groupement régional) pour sa participation et ses résultats obtenus à l'exposition régionale de SAINT-BRICE-COURCELLES.

### Postes

- **Election du Conseil d'Administration** : les 10 membres sortants du C.A. ont été réélus à l'unanimité pour une période de 3 ans. La composition du bureau est sans changement : **Patrice MICHELET**, président, **Jean RENAULD**, vice-président, **Eric CHASSARD**, secrétaire, **Jean-Marie VIARD**, secrétaire-adjoint, **Michel SARRASIN**, trésorier, **Jacques BOTTE**, trésorier adjoint, **Thérèse CLAUDE**, **Marc CHRISTY**, **Jacques DUPONT** et **Jean-Pierre HETZLEN**, membres.

- **Délégués au G.P.C.A.** : Messieurs BOTTE et MICHELET sont réélus.

- **Vérificateurs aux comptes** : Messieurs Alain et Christian PHELIZON sont reconduits dans leur fonction.

L'assemblée générale s'est terminée par la traditionnelle tombola et le verre de l'amitié.

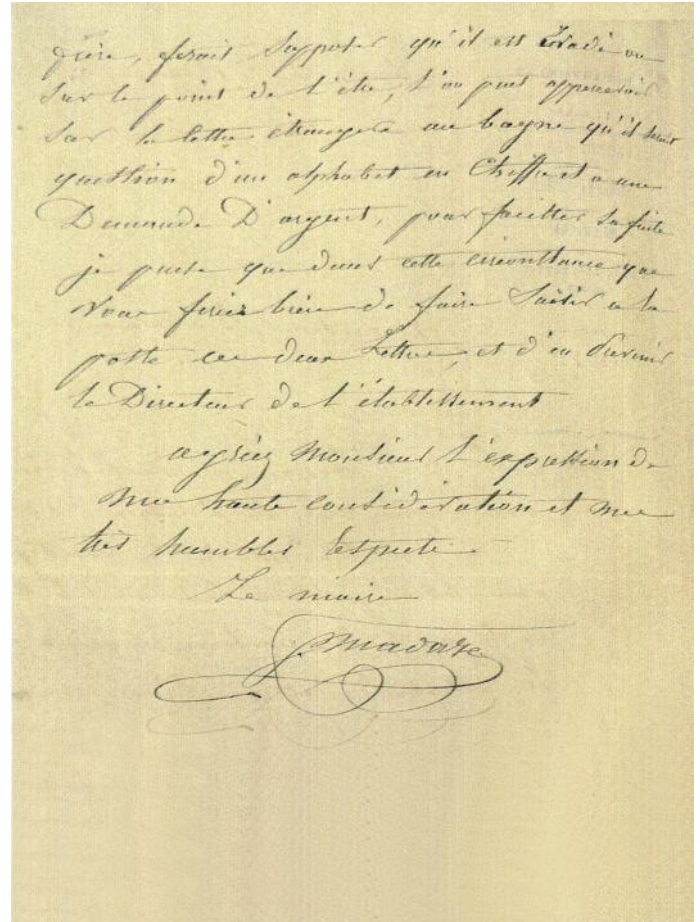
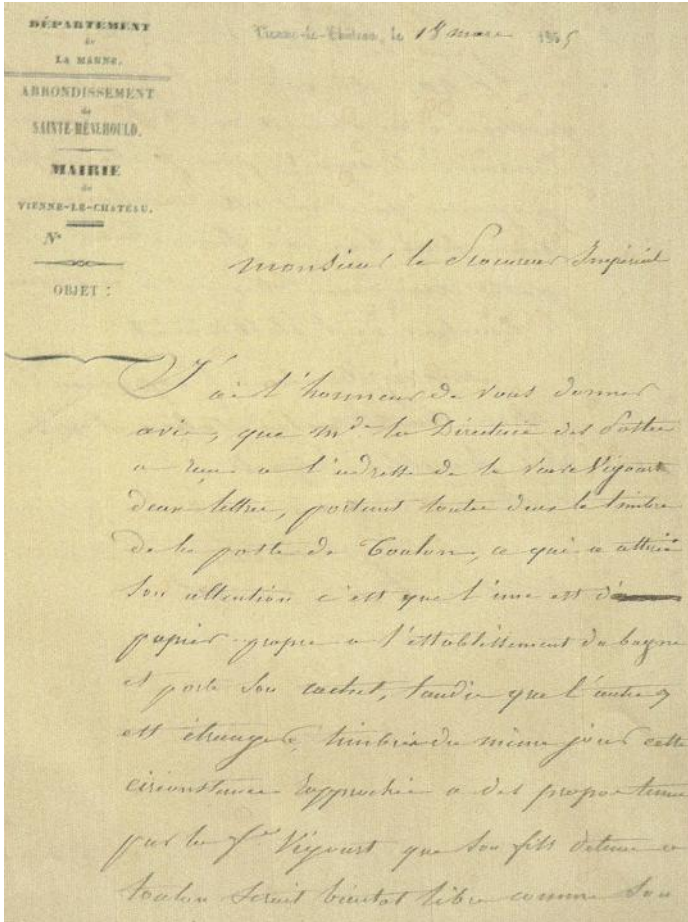
Patrice MICHELET-Eric CHASSARD  
(photos : Alain PHELIZON)



## La Police aux Postes

Cet histoire, qui se déroule en 1865, relate les relations entre la police et la poste en Argonne.

La copie des documents originaux, dans certains cas peu lisibles, ainsi que la longueur des textes, m'ont amené à une présentation en réduction avec en clair des extraits. Noter les formules de politesse.



**Mairie de Vienne le Château 18 mars 1865**

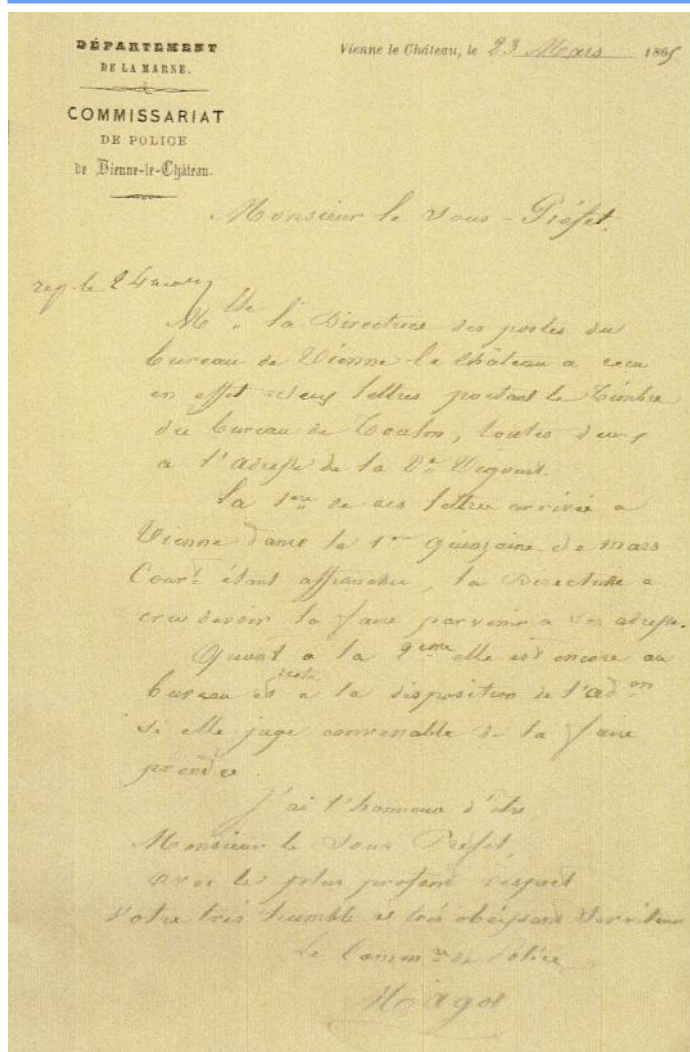
Monsieur le Procureur Impérial

J'ai l'honneur de vous donner avis que madame la directrice des Postes à reçu à l'adresse de la veuve VIGOURT deux lettres portant toutes deux le timbre de la poste de Toulon. Ce qui a attiré son attention c'est que l'une est du papier propre à l'établissement du bague et postée sous cachet tandis que l'autre est étrangement du même jour. Cette circonstance rapprochée à des propos tenus par la veuve Vigourt que son fils détenu à Toulon serait bientôt libre comme son frère ferait supposer qu'il s'était évadé ou sur le point de l'être. L'on peut apercevoir sur la lettre étrangère au bague qu'il serait question d'un alphabet en chiffre à une demande d'argent pour faciliter sa fuite.

Je pense que dans cette circonstance que vous feriez bien de faire saisir à la poste ces deux lettres et d'en prévenir le directeur de l'établissement.

Agréer monsieur l'expression de ma haute considération et mes très humbles respects.

Le maire



### Commissariat de police de Vienne le Château 23 mars 1865

Monsieur le sous préfet

Madame la directrice des postes du bureau de Vienne le Château à reçu en effet deux lettres portant le timbre du bureau de Toulon. Toutes deux à l'adresse de la Veuve Vigourt.

La 1<sup>ère</sup> de ces lettres arrivée à Vienne dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine de mars courant étant affranchie la directrice a cru devoir la faire parvenir à son adresse.

Quant à la 2<sup>ème</sup> lettre elle est encore au bureau et reste à la disposition de l'administration si elle juge convenable de la faire prendre.

J'ai l'honneur d'être monsieur le sous préfet avec le plus profond respect votre très humble et très obéissant serviteur

Le commissaire de police.

### Direction générale des Postes Inspection du département de la Marne 24 mars 1865

Monsieur le Préfet

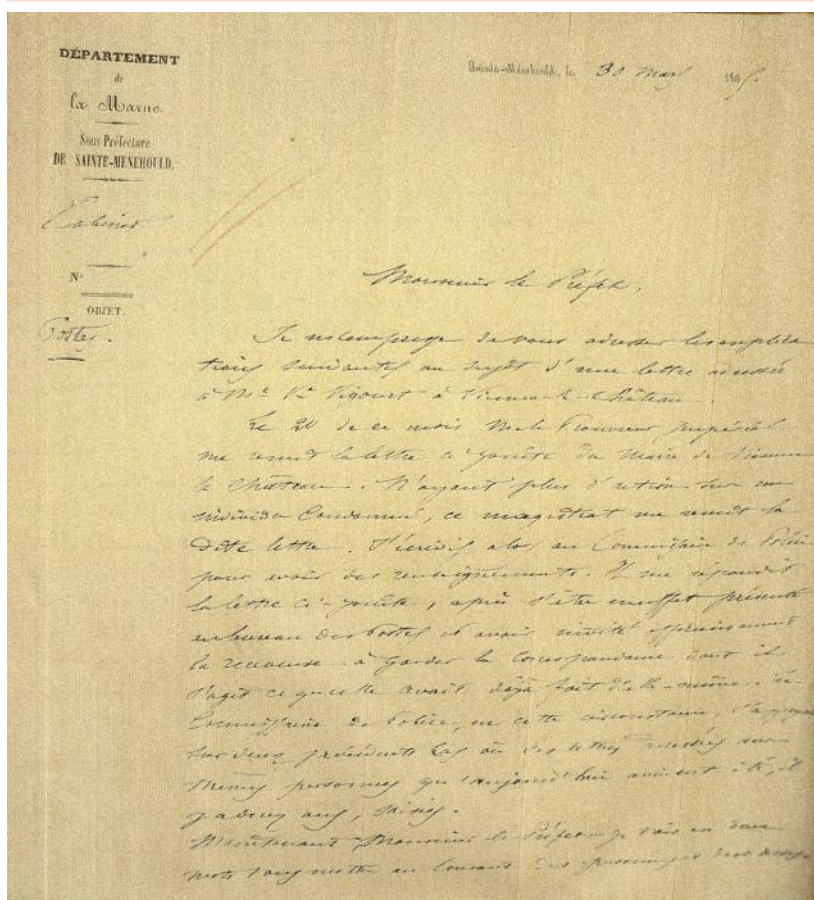
Melle Bonart du bureau de Vienne le Château m'informe qu'à la date du 23 de ce mois que le commissaire de police porteur d'un mandat de monsieur le sous-préfet de Ste Menehould s'est présenté à son bureau dans le but de l'informer qu'il était en possession d'une lettre originaire de Toulon adressée à Mme Vigourt

De plus monsieur le sous-préfet a prié cette receveuse de retenir la correspondance qui pourrait lui parvenir à l'adresse de la dite veuve Vigourt. Quel que soit le motif qui ait guidé le sous-préfet en cette circonstance les instructions qui régissent le Service des Postes Monsieur le sous-préfet de la marne n'a pas le droit d'arrêter des lettres qui parviennent à ce bureau. Je vous prie de vouloir bien permettre d'atteindre le but qu'à fin de proposer Monsieur le sous-préfet en délivrant à la titulaire du bureau de Vienne le Château une réquisition de saisie des correspondances dont il est question, puis, s'il y a lieu un reçu des objets qui pourraient être saisis.

En d'autres termes et conformément aux décisions des ministres des finances, de l'intérieur et de la justice des 2 et 21 février et 26 mars 1854 ce n'est que sur une réquisition émanant de vous et non de monsieur le sous-préfet que le commissaire de police a le droit d'agir en pareille circonstance

Je crois utile de donner avis à monsieur le sous-préfet de Ste Menehould des observations que j'ai l'honneur de vous soumettre je lui écris par le courrier de ce jour afin que les intérêts qu'il désire sauvegarder ne soient pas en souffrance suite à l'inexécution des règlements

## La Police aux Postes (suite)



### SOUS PREFECTURE DE SAINTE-MENEHOULD

30 mars 1865

Monsieur le Préfet,

Je vous adresse les explications suivantes au sujet d'une lettre adressée à Mme veuve Vigourt à Vienne le Château.

Le 20 de ce mois monsieur le Procureur Impérial me remet la lettre du maire de Vienne le Château. J'écrivis alors au commissaire de police pour avoir des renseignements. Il me répondit la lettre ci-jointe. Après en effet s'être présenté au bureau des postes et avoir invité effectivement la receveuse à garder la correspondance dont il s'agit ce qu'elle avait déjà fait d'elle-même.

*Le commissaire de police en cette circonstance s'appuyant sur deux précédents cas où des lettres adressées aux mêmes personnes qu'aujourd'hui avaient été il y a deux ans saisies. Maintenant monsieur le préfet je vais en deux mots vous mettre au courant des personnages.....*

*La famille Vigourt se compose de la mère et deux fils, le père est mort en prison il y a quelques années.*

*Les deux fils sont au bagne de Toulon l'un à la suite d'une condamnation à 8 ans de travaux forcés pour vols de complicité avec son frère condamné à 7 ans pour le même crime en 1863. L'un et l'autre avaient comme antécédents 4 condamnations pour outrages envers magistrat, abus de confiance et pour vols pendant 2 années à Vienne le Château....*

*Ces deux Vigourt sont des plus dangereux que l'on puisse connaître.*

*L'un s'est évadé de la prison de Reims il a parcouru le pays pendant une quinzaine de jours mettant le feu à droite et à gauche. Habile il a échappé à toutes les recherches. Il est passé par la Suisse et il a été impossible de le reprendre. Pour vous donner une idée de la terreur qu'inspirent ces deux individus et du désir que les habitants de Vienne qui souhaitaient les voir incarcérés que tous ont organisé des traques pendant quinze jours ils ont battu les bois et les campagnes espérant reprendre Vigourt. C'est à ce moment que les réquisitions de monsieur le préfet, votre prédécesseur, avait ordonné la saisie des lettres adressées à la femme Vigourt. C'est en s'appuyant sur ce réquisitoire qui probablement aura été détruit mais qui avait servi à la saisie de plusieurs lettres que j'avais écrit au commissaire de police d'engager le receveur des postes à différer la remise des lettres à mme veuve Vigourt*

*Attendant moi-même votre retour pour vous en référer et vous donner des explications que monsieur le directeur des postes avait prévu de garder pour moi une lettre du 24 courant mais que je ne devrai que la voir.*

Monsieur le Préfet, sur deux condamnés Vigourt, l'un était en liberté l'autre au bagne mais on craignait qu'il ne soit prêt à s'en échapper et qu'il cherche à rejoindre son frère et à commettre des crimes dont le moindre attentat chaque jour arrive aux oreilles épouvantées des habitants de cette région dont plusieurs montent la garde la nuit devant leur habitation pour éviter un incendie comme à ces sinistrés à St Thomas il y a un mois et les habitants auraient vu ce jour là Vigourt dans la commune. Pour vous décrire la situation, les fermiers ne se risquent plus à aller aux bois sans emporter dans leur hotte de quoi donner à manger à Vigourt s'ils le rencontraient, de peur de mauvais traitements.

CABINET DU PREFET 6 avril 1865

Au sous préfet

J'ai pris connaissance des explications que vous m'avez transmises au sujet de l'ordre qui avait été donné à la titulaire du bureau de poste de Vienne le Château de retenir les lettres à l'adresse de la veuve Vigourt.

Je dois vous faire observer qu'au terme des instructions concertées entre les ministres des finances, de l'intérieur et de la justice, les lettres adressées à un particulier par la poste ne peuvent être saisies qu'en vertu d'une réquisition émanant de l'autorité préfectorale.

Vous voudrez bien rappeler ces prescriptions au commissaire de police de Vienne le Château qui a outrepassé ses droits en faisant arrêter les lettres adressées à la veuve Vigourt sans être porteur d'un mandat régulier.

Je vous prie de me faire connaître celle des deux lettres qui est actuellement retenue à la poste, d'un intérêt réel qui motive la saisie afin que je vous adresse mon réquisitoire.

En pareil cas, vous devez m'indiquer de quelle autorité la demande émane, l'objet à saisir et le but que l'on se propose.

**EXTRAIT des MATRICULES DES CHOUIRMES.**

Le nommé **Vigourt, Auguste**

immatriculé sous le n° 19553, fils de Nicolas et de Marie Jeanne, fille de la Marine, pour avoir en 1861, 1862, 1863, 1864, 1865, 1866, 1867, 1868, 1869, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 2681, 2682, 2683, 2684, 2685, 2686, 2687, 2688, 2689, 2690, 2691, 2692, 2693, 2694, 2695, 2696, 2697, 2698, 2699, 2700, 2701, 2702, 2703, 2704, 2705, 2706, 2707, 2708, 2709, 2710, 2711, 2712, 2713, 2714, 2715, 2716, 2717, 2718, 2719, 2720, 2721, 2722, 2723, 2724, 2725, 2726, 2727, 2728, 2729, 2730, 2731, 2732, 2733, 2734, 2735, 2736, 2737, 2738, 2739, 2740, 2741, 2742, 2743, 2744, 2745, 2746, 2747, 2748, 2749, 2750, 2751, 2752, 2753, 2754, 2755, 2756, 2757, 2758, 2759, 2760, 2761, 2762, 2763, 2764, 2765, 2766, 2767, 2768, 2769, 2770, 2771, 2772, 2773, 2774, 2775, 2776, 2777, 2778, 2779, 2780, 2781, 2782, 2783, 2784, 2785, 2786, 2787, 2788, 2789, 2790, 2791, 2792, 2793, 2794, 2795, 2796, 2797, 2798, 2799, 2800, 2801, 2802, 2803, 2804, 2805, 2806, 2807, 2808, 2809, 2810, 2811, 2812, 2813, 2814, 2815, 2816, 2817, 2818, 2819, 2820, 2821, 2822, 2823, 2824, 2825, 2826, 2827, 2828, 2829, 2830, 2831, 2832, 2833, 2834, 2835, 2836, 2837, 2838, 2839, 2840, 2841, 2842, 2843, 2844, 2845, 2846, 2847, 2848, 2849, 2850, 2851, 2852, 2853, 2854, 2855, 2856, 2857, 2858, 2859, 2860, 2861, 2862, 2863, 2864, 2865, 2866, 2867, 2868, 2869, 2870, 2871, 2872, 2873, 2874, 2875, 2876, 2877, 2878, 2879, 2880, 2881, 2882, 2883, 2884, 2885, 2886, 2887, 2888, 2889, 2890, 2891, 2892, 2893, 2894, 2895, 2896, 2897, 2898, 2899, 2900, 2901, 2902, 2903, 2904, 2905, 2906, 2907, 2908, 2909, 2910, 2911, 2912, 2913, 2914, 2915, 2916, 2917, 2918, 2919, 2920, 2921, 2922, 2923, 2924, 2925, 2926, 2927, 2928, 2929, 2930, 2931, 2932, 2933, 2934, 2935, 2936, 2937, 2938, 2939, 2940, 2941, 2942, 2943, 2944, 2945, 2946, 2947, 2948, 2949, 2950, 2951, 2952, 2953, 2954, 2955, 2956, 2957, 2958, 2959, 2960, 2961, 2962, 2963, 2964, 2965, 2966, 2967, 2968, 2969, 2970, 2971, 2972, 2973, 2974, 2975, 2976, 2977, 2978, 2979, 2980, 2981, 2982, 2983, 2984, 2985, 2986, 2987, 2988, 2989, 2990, 2991, 2992, 2993, 2994, 2995, 2996, 2997, 2998, 2999, 3000, 3001, 3002, 3003, 3004, 3005, 3006, 3007, 3008, 3009, 3010, 3011, 3012, 3013, 3014, 3015, 3016, 3017, 3018, 3019, 3020, 3021, 3022, 3023, 3024, 3025, 3026, 3027, 3028, 3029, 3030, 3031, 3032, 3033, 3034, 3035, 3036, 3037, 3038, 3039, 3040, 3041, 3042, 3043, 3044, 3045, 3046, 3047, 3048, 3049, 3050, 3051, 3052, 3053, 3054, 3055, 3056, 3057, 3058, 3059, 3060, 3061, 3062, 3063, 3064, 3065, 3066, 3067, 3068, 3069, 3070, 3071, 3072, 3073, 3074, 3075, 3076, 3077, 3078, 3079, 3080, 3081, 3082, 3083, 3084, 3085, 3086, 3087, 3088, 3089, 3090, 3091, 3092, 3093, 3094, 3095, 3096, 3097, 3098, 3099, 3100, 3101, 3102, 3103, 3104, 3105, 3106, 3107, 3108, 3109, 3110, 3111, 3112, 3113, 3114, 3115, 3116, 3117, 3118, 3119, 3120, 3121, 3122, 3123, 3124, 3125, 3126, 3127, 3128, 3129, 3130, 3131, 3132, 3133, 3134, 3135, 3136, 3137, 3138, 3139, 3140, 3141, 3142, 3143, 3144, 3145, 3146, 3147, 3148, 3149, 3150, 3151, 3152, 3153, 3154, 3155, 3156, 3157, 3158, 3159, 3160, 3161, 3162, 3163, 3164, 3165, 3166, 3167, 3168, 3169, 3170, 3171, 3172, 3173, 3174, 3175, 3176, 3177, 3178, 3179, 3180, 3181, 3182, 3183, 3184, 3185, 3186, 3187, 3188, 3189, 3190, 3191, 3192, 3193, 3194, 3195, 3196, 3197, 3198, 3199, 3200, 3201, 3202, 3203, 3204, 3205, 3206, 3207, 3208, 3209, 3210, 3211, 3212, 3213, 3214, 3215, 3216, 3217, 3218, 3219, 3220, 3221, 3222, 3223, 3224, 3225, 3226, 3227, 3228, 3229, 3230, 3231, 3232, 3233, 3234, 3235, 3236, 3237, 3238, 3239, 3240, 3241, 3242, 3243, 3244, 3245, 3246, 3247, 3248, 3249, 3250, 3251, 3252, 3253, 3254, 3255, 3256, 3257, 3258, 3259, 3260, 3261, 3262, 3263, 3264, 3265, 3266, 3267, 3268, 3269, 3270, 3271, 3272, 3273, 3274, 3275, 3276, 3277, 3278, 3279, 3280, 3281, 3282, 3283, 3284, 3285, 3286, 3287, 3288, 3289, 3290, 3291, 3292, 3293, 3294, 3295, 3296, 3297, 3298, 3299, 3300, 3301, 3302, 3303, 3304, 3305, 3306, 3307, 3308, 3309, 3310, 3311, 3312, 3313, 3314, 3315, 3316, 3317, 3318, 3319, 3320, 3321, 3322, 3323, 3324, 3325, 3326, 3327, 3328, 3329, 3330, 3331, 3332, 3333, 3334, 3335, 3336, 3337, 3338, 3339, 3340, 3341, 3342, 3343, 3344, 3345, 3346, 3347, 3348, 3349, 3350, 3351, 3352, 3353, 3354, 3355, 3356, 3357, 3358, 3359, 3360, 3361, 3362, 3363, 3364, 3365, 3366, 3367, 3368, 3369, 3370, 3371, 3372, 3373, 3374, 3375, 3376, 3377, 3378, 3379, 3380, 3381, 3382, 3383, 3384, 3385, 3386, 3387, 3388, 3389, 3390, 3391, 3392, 3393, 3394, 3395, 3396, 3397, 3398, 3399, 3400, 3401, 3402, 3403, 3404, 3405, 3406, 3407, 3408, 3409, 3410, 3411, 3412, 3413, 3414, 3415, 3416, 3417, 3418, 3419, 3420, 3421, 3422, 3423, 3424, 3425, 3426, 3427, 3428, 3429, 3430, 3431, 3432, 3433, 3434, 3435, 3436, 3437, 3438, 3439, 3440, 3441, 3442, 3443, 3444, 3445, 3446, 3447, 3448, 3449, 3450, 3451, 3452, 3453, 3454, 3455, 3456, 3457, 3458, 3459, 3460, 3461, 3462, 3463, 3464, 3465, 3466, 3467, 3468, 3469, 3470, 3471, 3472, 3473, 3474, 3475, 3476, 3477, 3478, 3479, 3480, 3481, 3482, 3483, 3484, 3485, 3486, 3487, 3488, 3489, 3490, 3491, 3492, 3493, 3494, 3495, 3496, 3497, 3498, 3499, 3500, 3501, 3502, 3503, 3504, 3505, 3506, 3507, 3508, 3509, 3510, 3511, 3512, 3513, 3514, 3515, 3516, 3517, 3518, 3519, 3520, 3521, 3522, 3523, 3524, 3525, 3526, 3527, 3528, 3529, 3530, 3531, 3532, 3533, 3534, 3535, 3536, 3537, 3538, 3539, 3540, 3541, 3542, 3543, 3544, 3545, 3546, 3547, 3548, 3549, 3550, 3551, 3552, 3553, 3554, 3555, 3556, 3557, 3558, 3559, 3560, 3561, 3562, 3563, 3564, 3565, 3566, 3567, 3568, 3569, 3570, 3571, 3572, 3573, 3574, 3575, 3576, 3577, 3578, 3579, 3580, 3581, 3582, 3583, 3584, 3585, 3586, 3587, 3588, 3589, 3590, 3591, 3592, 3593, 3594, 3595, 3596, 3597, 3598, 3599, 3600, 3601, 3602, 3603, 3604, 3605, 3606, 3607, 3608, 3609, 3610, 3611, 3612, 3613, 3614, 3615, 3616, 3617, 3618, 3619, 3620, 3621, 3622, 3623, 3624, 3625, 3626, 3627, 3628, 3629, 3630, 3631, 3632, 3633, 3634, 3635, 3636, 3637, 3638, 3639, 3640, 3641, 3642, 3643, 3644, 3645, 3646, 3647, 3648, 3649, 3650, 3651, 3652, 3653, 3654, 3655, 3656, 3657, 3658, 3659, 3660, 3661, 3662, 3663, 3664, 3665, 3666, 3667, 3668, 3669, 3670, 3671, 3672, 3673, 3674, 3675, 3676, 3677, 3678, 3679, 3680, 3681, 3682, 3683, 3684, 3685, 3686, 3687, 3688, 3689, 3690, 3691, 3692, 3693, 3694, 3695, 3696, 3697, 3698, 3699, 3700, 3701, 3702, 3703, 3704, 3705, 3706, 3707, 3708, 3709, 3710, 3711, 3712, 3713, 3714, 3715, 3716, 3717, 3718, 3719, 3720, 3721, 3722, 3723, 3724, 3725, 3726, 3727, 3728, 3729, 3730, 3731, 3732, 3733, 3734, 3735, 3736, 3737, 3738, 3739, 3740, 3741, 3742, 3743, 3744, 3745, 3746, 3747, 3748, 3749, 3750, 3751, 3752, 3753, 3754, 3755, 3756, 3757, 3758,

## Histoire postale de l'Allemagne

*L'histoire philatélique de l'Allemagne de 1870 à nos jours se confond avec l'histoire de l'Europe. Trois guerres dont deux mondiales ont secoué le vieux continent et entraîné ce pays qui, après avoir conquis de haute lutte son unité, eut à souffrir les affres de la partition puis de l'occupation.*

A l'origine, le Saint-Empire romain germanique **(1)** était constitué d'une myriade de petits états, comme le montrent les contes de Grimm. Cette savante alchimie vola en éclats sous les soubresauts de la révolution française et notamment de Napoléon 1er, qui entraîna un regroupement progressif des états au bénéfice de la Prusse.

Le service postal était assuré par des sociétés privées. La plus connue était la famille des Tours et Taxis **(2)**, qui avait un quasi monopole depuis le XVème siècle. A la création du timbre-poste, avant l'unité allemande de 1871, les états émirent leurs propres vignettes en commençant par le Royaume de Bavière (1849) **(3)**. Ont suivi : Le Grand Duché de Bade (1851) **(4)**, Bergedorf (1861), le Duché de Brunswick (1852) **(5)**, la ville libre de Brême (1855), la ville hanséatique de Hambourg (1859) **(6)**, le Royaume de Hanovre (1850) **(7)**, Heligoland (1867), la ville libre de Lubeck (1859) **(8)**, le Grand Duché de Mecklenburg-Schwerin (1856), le Grand Duché de Mecklembourg-Strelitz (1864) **(9)**, le Duché d'Oldenbourg (1852), le Royaume de Prusse (1850) **(10)**, le Royaume de Saxe (1850) **(11)**, le Duché de Schleswig-Holstein (1850) **(12)** et le Royaume de Wurtemberg (1851) **(13)**.

En 1867, la Prusse fit instaurer la confédération du Nord constituée de 22 états et qui émit ses propres timbres **(14)** en Kreuzer et en Groschen, jusqu'à la réforme monétaire de 1875 qui introduisit les Pfennig et Mark. Le Bade Wurtemberg et la Bavière gardèrent l'émission de leurs timbres jusqu'en 1918. L'Empire allemand (Deutsches Reich) était né. Le timbre le plus célèbre de cette période fut le type "Germania" **(15)**, décliné jusqu'à la fin de la première guerre mondiale. A partir de 1870, l'Alsace et la Lorraine occupées eurent des timbres allemands **(16)** et des séries spéciales furent émises pour les colonies et les bureaux et comptoirs disséminés dans le monde (Chine, Levant, Turquie, Maroc) **(17)**. L'île d'Héligoland, sous administration britannique, émit ses propres timbres **(18)** jusqu'à son rattachement à l'Allemagne après son échange en 1890 contre Zanzibar.



(1) *Otton 1er ou Otton le Grand (912-973), Fondateur du Saint-Empire Romain Germanique régna de 962 à 973*



(2) *La Poste Tour et Taxis a utilisé ses propres timbres à partir de 1851 et jusqu'en 1867 lorsque ce service postal privé fut intégré à celui de la Prusse par nationalisation.*



(3) 1849

1867



(4) 1862

(5) 1861

(6) 1864



(7) 1850

(8) 1859

(9) 1864



(10) 1867



(11) 1850

(12) 1865

(13) 1869



(18) *Tour à tour possession danoise puis britannique, l'archipel d'Héligoland est désormais intégré au Land de Schleswig-Holstein.*



(14) 1867 - 1868

(15) 1902

1916

1920



(16)

(17)

Durant la première guerre mondiale, des timbres furent émis dans les territoires occupés, à l'est comme à l'ouest. Il s'agissait, pour beaucoup, de timbres locaux surchargés.

En 1918, la défaite de l'Allemagne marqua le début d'une période trouble et donc riche en philatélie : l'Allemagne perdit ses colonies et fut amputée d'une partie de son territoire à l'Est, qui vit apparaître les timbres de Dantzig (19) et ceux de Memel (20), sous administration française. La France administra également la Sarre, pour laquelle furent instaurés des timbres avec et sans surcharge (21). L'empire était mort, vive la république de Weimar qui eut à affronter la pire crise inflationniste de l'histoire avec l'émission de timbres jusqu'à 50 milliards de mark (22) ! Une des conséquences fut l'arrivée au pouvoir en 1933 d'un ancien caporal d'origine autrichienne, pour le plus grand malheur du pays.

Les cartes furent alors rebattues. Le troisième Reich vit le jour en 1934. Des pays furent annexés par la force, afin de reconstituer l'Allemagne d'avant 1914, ce qui donna lieu à plusieurs émissions philatéliques riches en surcharges : Autriche (23), Sudètes (24) (le reste de la Tchécoslovaquie devenant le protectorat de Bohême Moravie). En 1939, l'invasion de la Pologne scella le destin de Dantzig qui repassa sous giron allemand et rattacha la Prusse orientale au reste de l'Allemagne.

Pendant près de cinq ans, des timbres furent émis ou des locaux surchargés pour accompagner les péripéties tactiques de la Wehrmacht. Beaucoup sont connus : gouvernement général en Pologne, protectorat de Bohême Moravie (25), timbres Hindenburg surchargés en Alsace et en Lorraine (26). D'autres ont eu des tirages confidentiels (Zara, Afrika Korps).

L'armistice du 8 mai 1945 fixa le sort du pays pour les cinquante ans à venir. La fin de la guerre amena l'émission de nombreux timbres locaux, pas toujours faciles à distinguer (27). Les occupations alliées tripartites (Etats-Unis, Royaume-Uni et France) et russe donnèrent lieu à des séries communes puis séparées. La France émit dans ses zones d'occupation (Autriche, Sarre, Bade, Rhénanie-Palatinat et Wurtemberg) ses propres timbres (28). L'Autriche retrouva son autonomie postale, ainsi que la Tchécoslovaquie et la Pologne recrées.

En 1947, trois entités politiques et postales virent le jour : la république fédérale à l'ouest (République Fédérale Allemande) (29), la république orientale sous domination russe (République Démocratique Allemande) (30) et Berlin (31), partagée en secteurs entre les quatre puissances.

La chute de l'URSS amena le regroupement de l'Allemagne en 1989 et, depuis, seuls ont cours les timbres de la république fédérale. Depuis 1995, les timbres allemands portent la mention « Deutschland » (32).



(19) 1921-1935 (20) 1920



(21) 1920-1927



(22) 1923



(23) (24) (25)



(26) 1940



(27) Bizone (anglo-américaine) (27) Zone AAS



(28)



(29) 1951 - 1971 - 1982



(30) 1955 - 1969 - 1980



(31) 1945 - 1948 - 1988



(32) 2012

## Automobile et cinéma en tête d'affiche pour la fête du timbre

*Si au départ, au cinéma, la voiture n'était qu'accessoire, elle est devenue au fil du temps de plus en plus importante au point de devenir indissociable du héros ! Par exemple, que ferait James Bond sans son Aston Martin et ses gadgets, et que ferait Batman sans sa Batmobile ou encore Fantômas sans sa DS volante ?*

Une des automobiles les plus célèbres du cinéma français est la Citroën 2CV. Au début du film « *Le Corniaud* », Place Sainte-Geneviève, à vingt mètres du Panthéon, la 2CV conduite par Bourvil se disloque après avoir été percutée par la Rolls Royce de Louis de Funès. La célèbre Citroën était équipée de boulons explosifs afin qu'elle s'éparpille au moment voulu.

Le responsable des effets spéciaux avait scié le véhicule en 250 morceaux puis réassemblé le tout avec des crochets. De petits appareils électriques faisaient sauter les crochets solidarifiant les morceaux au moment opportun. Cette scène, la dernière tournée le 7 décembre 1964 sur la place Sainte-Geneviève à Paris, fut peut-être inspirée au réalisateur par sa rencontre cinématographique avec Bourvil sur le tournage du *Miroir à deux faces*. Dans ce film dramatique d'André Cayatte réalisé en 1958, Bourvil au volant de sa 2CV est percuté par Gérard Oury, acteur mais aussi coscénariste du film, au volant d'une grosse américaine.

Dans *Le Corniaud*, le plan est particulièrement complexe, puisque la 2CV doit se désintégrer sous le choc avec la Rolls Royce, ce qui ne peut être filmé qu'une fois. Bourvil improvisa la réplique « *Maintenant, elle va marcher beaucoup moins bien, forcément !* » sur le moment, provoquant un fou rire chez de Funès, qui dut tourner la tête pour le cacher et ainsi ne pas gâcher cette prise si complexe.

### Une bicyclette à 4 places devenue une légende

« *Faites étudier (...) une bicyclette à quatre places pouvant transporter deux cultivateurs (...), cinquante kilos de pommes de terre ou un tonnelet à une vitesse maximum de 60/65 km/h ...* ». Telle était la philosophie du projet de Pierre Boulanger, nouveau dirigeant de la marque aux chevrons en 1935. Tout d'abord baptisée TPV (Toute Petite Voiture), la 2CV A est prête en 1939, mais la Seconde Guerre Mondiale obligera l'entreprise Citroën à cacher ou détruire les prototypes, pour éviter que les Allemands ne s'emparent du projet.

Le 7 octobre 1948, au Salon de l'Auto, Pierre Boulanger dévoile cette petite Citroën que l'on attend depuis 10 ans ! Journalistes et badauds se demandent s'il ne s'agit pas d'un canular. Certains visiteurs ne voient en elle qu'une voiture grise et laide, aux suspensions molles et à la capote qui s'ouvre comme une "boîte à sardine". Chez Renault, sur le stand d'en face, on entend « *Citroën vient de dévoiler ce qu'ils osent appeler une voiture ! Vous verriez ça ! Ca a bien 4 roues et sans doute un moteur mais franchement ça doit rouler aussi bien qu'une savonnette et c'est d'une mocheté !* »



Mini bloc de la Fête du Timbre 2021



Et pourtant, jusqu'à la fin du salon, la foule se pressera pour apercevoir "la bombe du salon de 1948". Les misères de la guerre s'éloignent et l'industrie française relève enfin la tête. La 2CV tient la vedette de ce salon où il y a jusqu'à deux heures de queue.

Au prix annoncé et avec les performances données dans le document distribué par Citroën, la 2CV fait bien vite oublier sa triste robe uniformément grise et ses lignes peu avenantes. A 185 000 Francs, la 2CV est la voiture la moins chère du marché face à une 4CV Renault à 245 500 Francs, une Simca 6 à 275 000 Francs et une Panhard Dyna à 350 000 Francs !

40 ans plus tard, Les normes anti-pollution européennes et les contraintes de crash-test ont condamné la 2CV. La production cessera définitivement en France le 29 février 1988 à l'usine de Levallois-Perret. Cependant, elle continuera au Portugal dans l'usine de Mangualde pendant quelques années jusqu'à fin juillet 1990.

Au final, dans le monde entier, ce sont plus de 5 millions de 2CV & dérivés qui ont été assemblés dont 3,8 millions de berlines. Un vrai record pour une automobile qui, à l'époque de son lancement, était tellement décriée qu'on lui prédisait le plus sombre des avenir.

### Un des dérivés de la 2CV : La Méhari



La Méhari devant la gendarmerie de Saint-Tropez pour la Fête du Timbre 2021

Bien avant les monospaces, la Méhari offrait pratiquement les mêmes caractéristiques : une large vue sur l'extérieur (surtout lorsque la capote-bâche est déposée), la possibilité d'enlever la banquette arrière, et le plancher plat (lorsque la banquette est repliée). La Méhari dispose, en outre, d'une tenue de route excellente (c'est, à la base, une 2 CV), sa légèreté lui permettant même d'être à l'aise en tout-terrain (pour le tout-terrain, il vaut mieux passer à la version 4x4).

La Méhari est aussi la voiture des gendarmes de Saint-Tropez, mais seulement dans les deux derniers films de la série. Dans « *Le Gendarme et les Extra-terrestres* » (1978), Louis de Funès démonte sa Méhari en panne (du fait d'une soucoupe volante) et sort du capot... un moteur 4-cylindres en ligne refroidi par eau. Dans « *Le Gendarme et les Gendarmettes* » (1982), la gendarmerie est équipée de deux Méhari, une vert-bouteille et une vert-pomme (selon le nuancier vert *Montana* et vert *Tibesti*). Tandis que la première subit la conduite agressive et les arrivées brusques du Maréchal des Logis Chef Cruchot, la seconde conduit l'Adjudant Gerber et le Colonel.

Sources documentaires : <https://2cv-legende.com> - [https://fr.wikipedia.org/wiki/Citroën\\_Méhari](https://fr.wikipedia.org/wiki/Citroën_Méhari)



Venez nombreux nous rendre visite à  
la salle des Fêtes de LA CHAUSSEE-SUR-MARNE  
Samedi 25 et dimanche 26 septembre 2021 - 10h00-18h00

Vente de souvenirs  
Bureau de Poste  
Négociants philatéliques  
Atelier Jeunesse (concours de dessins)  
Exposition philatélique sur l'automobile  
Jouets anciens de collection, modèles réduits  
Vente de produits locaux

# Jeux

# Jeux

## Réponses au jeu du No 129 - avril 2021 :

**Question N°1 :** Pourquoi a-t-on émis en 1970 un timbre, avec vignette attenante sans valeur, représentant le blason de Périgueux ?

**Réponse :** Parce que cette Marianne de Cheffer (Y.T.1643) émise le 13 juin 1970, est le premier timbre tiré sur les presses de l'imprimerie des timbres-poste nouvellement installée à Boulazac près de Périgueux (Dordogne) dont l'inauguration aura lieu le 15 juin.



**Question N°2 :** A quelle date vit-on apparaître les premiers timbres dentelés ?

**Réponse :** Les premiers timbres français sont imprimés « non dentelés » en feuille qu'il faut découper aux ciseaux. La dentelure est inventée par Henry Archer (ingénieur Anglais). Le brevet est déposé en 1852. Le premier timbre français dentelé est mis en vente le 19 septembre **1862** (Y.T.22) .

**Question N°3 :** Comment doit-on utiliser les timbres du Conseil de l'Europe ?

**Réponse :** Depuis le 25 mars 1960, les timbres de service du Conseil de l'Europe peuvent être utilisés à condition de déposer les correspondances dans les bureaux de poste du Conseil de l'Europe ou dans les boîtes déposées dans son enceinte.



**Question N°4 :** Quand les premiers timbres représentant un véhicule Citroën sont-ils apparus en France ?

**Réponse :** Une 2 CV postale figure sur le timbre de la journée du timbre de **1958** (Y.T.1151). Viendront ensuite une Traction-avant et une DS en 2000 (Y.T.3318/25), une 2CV en 2002 (Y.T.3474), un fourgon de police type H et une DS ambulance en 2003 (Y.T.3616-3617). Pour la fête du timbre 2019, la marque Citroën est encore à l'honneur

avec une Type 10 HP de 1919 et une Traction cabriolet. En cherchant bien, on trouve aussi une Xsara WRC sur un timbre de la série Coupe Gordon-Benett (Y.T.3798) en 2005.



Les *apécistes* ayant participé sont : **Jean-Marie VIARD, Pascal GUISET et Marc CHRISTY**

## Jeu du No 130

**Question N°1 :** A quelle date la première réimpression a-t-elle été effectuée en France ?

**Question N°2 :** Combien de feuilles (en principe) sont imprimées pour un essai de couleurs ?

**Question N°3 :** Dans quelle série trouve-t-on un soleil blanc ou un soleil jaune ?

**Question N°4 :** A quelle date fut apposée, pour la première fois, la surcharge « SPECIMEN » sur les timbres des cours d'instruction ?

**Envoyez vos réponses au Président Patrice MICHELET avant le 30 septembre 2021.**

Les gagnants recevront un lot philatélique.